



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18/06/2025

Lancement de l'Observatoire des Décisions de Justice

Selon une étude de 2025 du Conseil national des barreaux, **moins d'un Français sur deux fait confiance à la Justice !**

Ce taux est historiquement bas, en chute libre car, il y a vingt ans, deux-tiers des citoyens déclaraient lui faire confiance. D'après le sondage Ifop commandé par le CNB et relayé par *Le Figaro*¹, ils sont à peine **35 % à dire qu'« ils aborderaient avec confiance une situation liée à la Justice »**.

La défiance des Français se nourrit de l'existence de condamnations jugées inéquitables ; elle est en outre renforcée par **de forts soupçons quant à l'arbitraire de nombreux juges**. Tout cela renforce l'idée que certaines décisions juridictionnelles (judiciaires ou administratives) peuvent être influencées par des biais personnels ou politiques.

L'existence de syndicats politisés, comme le Syndicat de la Magistrature qui reçoit bon an, mal an, environ 1/3 des suffrages des magistrats ne peut qu'augmenter cette suspicion.

Une défiance également accentuée par une opacité institutionnelle dont le manque de clarté dans les motifs des jugements laisse les citoyens dans l'ignorance voire le doute.

La généralisation de **l'anonymisation des décisions** alimente encore **l'incompréhension citoyenne** en donnant l'impression que les juges sont irresponsables et ne répondent jamais de leurs erreurs.

Face à cette crise de confiance alarmante dans la justice française, Nous, citoyens, juristes, praticiens et universitaires, fondons l'Observatoire des Décisions de Justice.

Cette initiative citoyenne répond à une nécessité urgente : restaurer une justice impartiale, indépendante et transparente. Rendue au nom du peuple, la justice doit protéger le peuple.



L'Observatoire des Décisions de Justice se donne pour mission d'analyser les décisions de justice. Son travail de veille, d'information et d'explication permettra d'expliquer au plus grand nombre les causes de ces décisions.

Cela permettra également, s'il y en a lieu, d'en révéler l'arbitraire flagrant et les failles de notre droit.

L'Observatoire veut participer d'une prise de conscience collective quant à **la nécessité d'une réforme profonde du système juridictionnel français**. Il s'adresse à toute personne concernée par l'équité judiciaire : citoyens, professionnels du droit, associations de défense des droits, journalistes ou élus souhaitant participer à cette œuvre de vigilance collective et accéder à des analyses indépendantes des partis-pris idéologiques, partisans ou économiques.

L'Observatoire des Décisions de Justice veut renforcer la confiance des Français dans l'action de ceux qui appliquent le droit et sensibiliser ceux qui font le droit à une réforme urgente de l'appareil législatif totalement inadapté à la société actuelle.

Dès aujourd'hui, l'ODJ entame ses travaux et vous invite à le suivre sur les réseaux sociaux (X, [Instagram](#), [Facebook](#)) et sur son site internet observatoire-justice.org.

Elisabeth Louvel

Directrice générale et porte-parole de l'ODJ

Pour plus d'informations : contact@observatoire-justice.org.

1. GONZALÈS Paule, « Elle est devenue incompréhensible pour eux : la défiance des Français envers la justice s'accroît », Le Figaro, 20 avril 2025. En ligne :

[\[https://www.lefigaro.fr/actualite-france/elle-est-devenue-incomprehensible-pour-eux-la-defiance-des-francais-envers-la-justice-s-accentue-20250420\]](https://www.lefigaro.fr/actualite-france/elle-est-devenue-incomprehensible-pour-eux-la-defiance-des-francais-envers-la-justice-s-accentue-20250420).